

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/09/2025 - B2025/007638 - 2017 B 00129 - 825 328 743 - A.Z BÂTIMENT



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2025Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01042024	et clos le	31032025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
AZ BATIMENT 54 Rue Jean Moulin ZA des petites Ruelles 28130 SAINT PIAT					
SIRET	8	2	5	3	2
	8	7	4	3	0
	0	0	0	2	6
Adresse du principal établissement :			Mél : azbatiment28@gmail.com		
Ancienne adresse en cas de changement :					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					

SIRET					
-------	--	--	--	--	--

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment Si vous avez changé d'activité, cochez la case				

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
--	--	--	--	--	--

1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		81 418	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé Sage Revision Expert

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FITECO CHERISY 10 rue des Forts 28500 CHERISY Tél: 02.37.46.79.42		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date: 11072025 Lieu: SAINT PIAT	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président ZOHIR ABBAS	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
Prestataire :			

Certifié Conforme

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bls-SD
2025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8
ZOHIR ABBAS		35							
RUE DU MOULIN DE PONT 28320 BAILLEAU-ARMENONVILLE									
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise <u>AZ BATIMENT</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>54 Rue Jean Moulin ZA des petites Ruelles 28130 SAINT PIAT</u>																									
SIRET <table><tr><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td></tr></table>												8	2	5	3	2	8	7	4	3	0	0	0	2	6
8	2	5	3	2	8	7	4	3	0	0	0	2	6												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								

										Exercice N clos le					
										131101312101215					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *	028	66 761	030	49 336		17 425								
	Immobilisations financières * (1)	040	520	042			520								
	Total I (5)	044	67 281	048	49 336		17 945								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	19 328	052		19 328								
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	10 000	066		10 000									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	49 178	070		49 178								
		Autres * (3)	072	15 369	074		15 369								
	Valeurs mobilières de placement	080		082											
	Disponibilités	084	159 790	086		159 790									
	Charges constatées d'avance *	092	325	094		325									
	Total II	096	253 990	098		253 990									
	Total général (I + II)	110	321 271	112	49 336		271 935								
PASSIF										Exercice N		NET			
										1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 500											
	Écarts de réévaluation	124													
	Réserve légale	126		350											
	Réserves réglementées *	130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		56 043											
	Report à nouveau	134													
	Résultat de l'exercice	136		95 055											
	Subventions d'investissement	137													
	Provisions réglementées	140													
	Total I	142		154 948											
Provisions pour risques et charges	Total II	154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		65 756											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	8 131	46 940											
	Comptes courants d'associés	173		1 081											
	Autres dettes	175		3 210											
	Produits constatés d'avance	174													
Total III	176		116 987												
Total général (I + II + III)	180		271 935												
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 573									
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

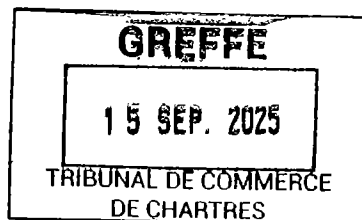
DGFIP N° 2033-BSD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AZ BATIMENT** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le 31/03/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217	7 758	218	946 079	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	19 328	
	Production stockée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226			
	Autres produits			230	2 733		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	968 141	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	266 000		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	480		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 6 667 – mobilier : – immobilier :)		242	384 232		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 077	244	2 916	
	Rémunérations du personnel *			250	121 586		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	65 942		
	Dotations aux amortissements *			254	8 048		
	dont amortissement du fonds de commerces			255			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259 260		262	18	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	849 223
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	118 918	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347 348			300	134
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	23 729
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	95 055	
B – RÉSULTAT FISCAL					312	95 055	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	26 729		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	5 134	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
			JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	3 000	350	3 000
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	653	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	649	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	123 918	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables *						360	
dont imputés sur le résultat :							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	123 918	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



AZ BATIMENT

54 Rue Jean Moulin
ZA des petites Ruelles

28130 SAINT PIAT

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

édité le 03/09/2025

Certifié conforme
le 09/09/2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of loops and a horizontal line at the bottom.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 271 934,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 95 054,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/09/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 67 281 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	61 188	5 573		66 761
Immobilisations financières	520			520
TOTAL	61 708	5 573		67 281

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 49 336 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	41 288	8 048		49 336
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	41 288	8 048		49 336

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel et outillage industri	26 154	16 482	9 672	Non amortiss.
Install.agenc.amenag.divers	7 202	4 126	3 076	Non amortiss.
Materiel de transport	30 276	27 271	3 005	Non amortiss.
Materiel de bureau et informat	3 129	1 458	1 671	Non amortiss.
TOTAL	66 761	49 336	17 425	

3.2 - Etat des créances = 65 392 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	520		520
Actif circulant & charges d'avance	64 872	64 872	
TOTAL	65 392	64 872	520

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 53 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	53
Disponibilités	
TOTAL	53

3.4 - Charges constatées d'avance = 325 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 3 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	35	100,00	3 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	35	100,00	3 500

4.2 - Etat des dettes = 116 987 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 081	1 081		
Fournisseurs	65 756	65 756		
Dettes fiscales & sociales	46 940	46 940		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 210	3 210		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	116 987	116 987		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 51 883 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	34 054
Dettes fiscales & sociales	17 829
Autres dettes	
TOTAL	51 883

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 946 079 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	946 079	100,00 %
TOTAL	946 079	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 23 729 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	118 918		118 918
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-134		-134
Participation des salariés			
TOTAL	118 784	23 729	95 055

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		6 945		6 945
Montants de l'exercice		6 945		6 945
Sous-total		13 891		13 891

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		6 954		6 954
Entre 1 et 5 ans		12 749		12 749
A plus de 5 ans				
Sous-total		19 702		19 702

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		886		886
A plus de 5 ans				
Sous-total		886		886

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		34 479		34 479

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine		44 290		44 290
Cumuls des dotations antérieures		11 138		11 138
Dotations de l'exercice		8 858		8 858
Valeur nette comptable		24 294		24 294

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 53 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	53
Org.soc. prod. a recevoir(4387000000)	53
TOTAL	53

8.2 - Charges constatées d'avance = 325 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d_avance(4860000000)	325
TOTAL	325

8.3 - Charges à payer = 51 883 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	34 054
Fournis.fact.non parvenue(4081000000)	34 054
Dettes fiscales et sociales :	17 829
Personnel - autres cap(4286000000)	10 218
Org.soc. charges a payer(4386000000)	7 414
Etat autres ch. a payer(4486000000)	197
TOTAL	51 883

AZ BATIMENT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 3 500.00 euros
Siège social : 54 RUE JEAN MOULIN
ZA DES PETITES RUELLES
28130 SAINT PIAT
SIREN : 825 328 743– RCS CHARTRES

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2025

Le soussigné, Monsieur ABBAS Zohir, associé unique et président de la société AZ BATIMENT a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Nous espérons consolider notre position dans notre secteur d'activité.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

- Activité en matière de recherche et développement

La société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

Nous vous signalons que notre société ne détient aucune participation dans une autre société.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 946 078.98 euros.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 968 140.62 euros au cours de l'exercice clos au 31 mars 2025.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont atteint un total de 849 223.07 euros, en conséquence le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 118 907.55 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier nul, il s'établit à 118 917.55 euros.

Le résultat exceptionnel est négatif pour 134.00 euros.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 23 729.00 euros.

L'exercice clos au 31 mars 2025 se traduit ainsi par un bénéfice net comptable de 95 054.55 euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice net comptable de 95 054.55 euros qu'il conviendrait de répartir de la manière suivante :

- En partie au poste « Distribution de dividendes » pour 21 429 euros
- Le solde au poste « Réserves facultatives » pour 73 625.55 euros

Après affectation, le poste « Réserves facultatives » s'élève à 129 668.66 €.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique précise les distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement
31/03/2024	168 715.00€
31/03/2023	71 428.00€
31/03/2022	35 714.00€

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article 223-19 du Code de Commerce, l'associé unique relate les conventions qui ont été conclues pendant l'exercice écoulé ou les exercices antérieurs :

- Rémunération de ABBAS Zohir, président associé unique :

Le montant de la rémunération brute perçue par Monsieur ABBAS Zohir, au titre de ses fonctions de Président, s'est élevé pour l'exercice écoulé à la somme de 45 598.29 euros.

- Compte courant d'associé

Nous vous rappelons que les associés ont la faculté de mettre ou laisser des sommes à la disposition de la société en compte-courant.

A la date du 31 mars 2025, le compte courant d'associé de Mr ABBAS Zohir présente un solde créditeur de 1 081.34 euros.

Ce compte courant d'associé n'est pas rémunéré et n'a donc produit aucun intérêt.

Les documents comptables qui ont été mis à votre disposition, doivent vous permettre de statuer en connaissance de cause sur les comptes de cet exercice social et les opérations de gestion effectuées par le président.

Le président vous propose d'adopter les résolutions qui vous sont présentées et de lui donner quitus entier à sa gestion.

Le Président associé unique
Mr ABBAS Zohir

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mr. Abbas Zohir', with a small 'x' mark to its left.

Signature

AZ BATIMENT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 3 500.00 euros
Siège social : 4 DOMAINE DES TILLEULS
28 130 MEVOISINS
SIREN : 825 328 743 – RCS CHARTRES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 AOUT 2025

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 31 août,
A 18 heures

Le soussigné, Monsieur ABBAS Zohir, associé unique de la société AZ BATIMENT, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 3 500 euros.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur ABBAS Zohir, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 mars 2025, il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé ou dans les années précédentes sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'Associé unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, compte de résultat et annexes, arrêtés au 31 mars 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne à la direction quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net comptable de 95 054.55 euros, décide que le bénéfice soit affecté de la manière suivante :

- En partie au poste « Distribution de dividendes » pour 21 429.00 euros
- Le solde au poste « Réserves facultatives » pour 73 625.55 euros

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique précise les distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement
31/03/2024	168 715.00€
31/03/2023	71 428.00€
31/03/2022	35 714.00€

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce qu'il a passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé ou des exercices précédents.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président

x 